



Royan, le 07 octobre 2019

## AFFICHAGE

SECRETARIAT GÉNÉRAL

HT/EL

La prochaine séance du Conseil Municipal aura lieu le :

Lundi 14 octobre 2019  
à 18 h 00  
Salle du Conseil

### Ordre du jour

- Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 20 septembre 2019.
  - Liste des décisions prises en fonction de la délégation de pouvoirs accordée par les articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales.
1. Acquisition de locaux en VEFA (Vente en l'Etat Futur d'Achèvement) du projet immobilier d'Habitat 17, situé rue Léonard de Vinci, rue François 1er et rue de la Renaissance à Royan – Contrat de réservation.
  2. Approbation de l'Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine (A.V.A.P).
  3. Modification des statuts de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique (C.A.R.A) au 1er janvier 2020.
  4. Acquisition à l'euro symbolique de la parcelle cadastrée AV n° 759, située 95 boulevard de la Marne à Royan, appartenant à Madame Mireille MARQUIGNY, à M. et Mme Joël et Michelle THOURAUD et à la S.C.I Posteau, pour la régularisation de l'alignement de cette voie et incorporation dans le domaine public communal.
  5. Acquisition à l'euro symbolique de la parcelle cadastrée AV n° 760, située 95 Bis boulevard de la Marne à Royan, appartenant à Madame Mireille MARQUIGNY, pour la régularisation de l'alignement de cette voie et incorporation dans le domaine public communal.
  6. Aliénation des parcelles cadastrées CE 105, 133, 134, 135 et 139, situées route de monsonge à Royan au profit de Monsieur Jacques GIRAUD.
  7. SCI La Villalodge Atlantique - Rétrocession dans le domaine public communal des parcelles cadastrées section BE n° 800 et n° 801, sises rue des renards et allée des champs à Royan.
  8. Personnel territorial - Régime indemnitaire de la filière médico-social.
    - Questions diverses.



Le Maire,

Patrick MARENCO